

Prise en charge N°



Centre de Services Agréé

Agence de Tél: Mail:

| Le | par | |
|--------|-----|---------------------------------|
| Client | | Informations de prise en charge |

Produit : Numéro de série : Type de garantie : Date de fin de garantie :

Etat général:

Accessoires laissés : Système :

Description de la panne

Sauvegarde

Nous ne sommes pas responsables des données contenues dans les produits qui nous sont confiés. Nous vous conseillons de toujours effectuer une sauvegarde de vos données. A votre demande, nous pouvons effectuer une sauvegarde avant intervention

CONDITIONS GENERALES DE PRISE EN CHARGE

| -La société BIMP ne peut pas être tenue responsable de la perte éventuelle de données, quelque soit le support. | Signature précédée de la mention «lu et Approuvé» |
|---|--|
| -Les problèmes logiciels, la récupération de données ou la réparation matériel liée à une mauvaise utilisation (liquide, chute, etc), ne sont pas couverts par la GARANTIE APPLE; | |
| -Les frais de prise en charge diagnotic de 45€ TTC sont à regler à la dépose de votre matériel hors garantie. En cas d'acceptation du devis ces frais sont deduits | |
| -Le client s'engage à venir récuperer son bien dans un délais d'un mois après mise à disposition, émission d'un devis. Après expiration de ce délai, ce dernier accepte des frais de garde de 0,75€ par jour. | |
| | |
| | |
| | |